



Les Thés DAVIDsTEA publient leurs résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022

Septembre 13, 2022

- Ventes de 15,2 M\$
- Perte nette de 4,8 M\$
- BAIIA ajusté affiche une perte de 2,1 M\$
- Trésorerie de 19,0 M\$ et une nouvelle marge de crédit renouvelable inutilisée de 15,0 M\$

MONTRÉAL, le 13 septembre 2022 - Les Thés DAVIDsTEA inc. (Nasdaq : DTEA) (« DAVIDsTEA » ou la « Société »), l'un des premiers marchands de thé en Amérique du Nord, ont annoncé aujourd'hui leurs résultats du deuxième trimestre pour la période close le 30 juillet 2022.

« DAVIDsTEA continue de connaître de la volatilité dans ses canaux. Nos activités de vente en gros au Canada se sont développées au deuxième trimestre de 2022, les ventes ayant plus que doublé par rapport à l'année précédente, grâce à une présence accrue dans les épicerie, les pharmacies et les magasins à grande surface, qui comptent désormais plus de 3 800 portes, et à un assortiment plus large de produits axés sur le bien-être et de produits biologiques. Nous lançons un nouveau format de sachet qui sera offert à partir de la mi-septembre dans notre canal de vente en gros. Ce nouveau format de sachet pratique, emballé individuellement et entièrement compostable, va améliorer l'expérience du consommateur et rendra DAVIDsTEA accessible à un plus grand nombre de consommateurs », a déclaré Sarah Segal, chef de la direction et chef de la marque de Les Thés DAVIDsTEA.

« Principalement au sein de notre canal de ventes en ligne, nous avons connu un ralentissement au deuxième trimestre de 2022, les ventes et la rentabilité ayant diminué d'une année à l'autre, principalement en raison d'un environnement macroéconomique incertain qui freine la demande à court terme et de l'effet de la restructuration vers un nouveau modèle d'affaires », a ajouté Mme Segal. « DAVIDsTEA continue d'exceller dans l'approvisionnement, le mélange et l'expertise dans la connaissance du thé, l'éducation et le renforcement de la communauté, à la fois dans les magasins de détail et en ligne. L'accent continu que met la marque sur l'excellence du thé et l'expansion du marché du thé en vrac haut de gamme reste notre objectif. Après avoir traversé avec succès la pandémie de COVID-19, nous faisons maintenant face à des vents contraires supplémentaires, notamment la pression inflationniste croissante et les craintes de récession, qui affectent les habitudes des consommateurs. »

« Nos ventes du deuxième trimestre ont diminué de 18,7 % par rapport à l'année précédente, l'évolution des habitudes d'achat des consommateurs après la pandémie ayant eu une incidence sur les revenus du commerce électronique. Le bon côté des choses, c'est que les ventes des canaux de vente en gros et en magasin se sont améliorées au cours de la même période et ont ainsi compensé partiellement la baisse des revenus totaux », a déclaré M. Zitella, président, chef de la direction financière et chef de l'exploitation de Les Thés DAVIDsTEA. « Grâce à une stratégie gagnante, ciblée et ancrée dans une culture entrepreneuriale et passionnée, nous avons obtenu une marge de crédit de 15 millions de dollars auprès d'une grande banque canadienne, pour répondre à nos besoins en fonds de roulement et nous aider à progresser sur la voie de la rentabilité. »

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2022

Résultats d'exploitation pour le trimestre clos le 30 juillet 2022 comparé aux résultats d'exploitation pour le trimestre clos le 31 juillet 2021

Ventes. Les ventes pour le trimestre clos le 30 juillet 2022 ont diminué de 18,7 %, soit de 3,5 M\$, pour s'établir à 15,2 M\$, contre 18,7 M\$ au trimestre de l'année précédente. Les ventes au Canada ont atteint 12,8 M\$, représentant 84,2 % des revenus totaux, soit une diminution de 2,2 M\$ ou 14,7 % par rapport au trimestre de l'année précédente. Les ventes aux États-Unis ont atteint 2,4 M\$, soit une diminution de 1,3 M\$, ou 35,1 %, par rapport au trimestre de l'année précédente. Nos ventes d'assortiments de cadeaux et autres se sont élevées à 5,7 M\$, une légère diminution par rapport à l'année précédente. Les ventes de 8,0 M\$ d'assortiment de thés et de 1,5 M\$ d'accessoires ont diminué de 2,1 M\$ et 1,1 M\$, respectivement, par rapport au trimestre de l'année précédente. Les ventes de notre canal de commerce électronique ont diminué de 6,5 M\$, ou 43,9 %, pour s'établir à 8,3 M\$, contre 14,8 M\$ pour le trimestre de l'année précédente. Les ventes de notre canal de vente en gros ont augmenté de 1,9 M\$, soit 238 %, pour atteindre 2,7 M\$, contre 0,8 M\$ au trimestre de l'année précédente. Les ventes en magasin ont atteint 4,2 M\$ pour le trimestre, se comparant favorablement à celles du trimestre de l'année précédente, à hauteur de 1,1 M\$, en raison d'une augmentation des ventes comparables, en partie due au plus grand nombre de jours de vente au cours du deuxième trimestre de l'année en cours, en raison de la diminution des fermetures imposées par le gouvernement en lien avec la pandémie. Les ventes des canaux de commerce électronique, de vente en gros et en magasin ont représenté respectivement 54,6 %, 17,8 % et 27,6 % de nos ventes, comparativement à 79,1 %, 4,3 % et 16,6 % respectivement au cours du même trimestre l'année précédente.

Bénéfice brut. Le bénéfice brut s'est établi à 6,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juillet 2022, soit une diminution de 1,5 M\$, ou 19 %, par rapport au trimestre de l'année précédente, en raison d'une baisse des ventes au cours de la période, partiellement compensée par une diminution des coûts de livraison et de distribution. La marge brute en pourcentage des ventes a diminué à 42,5 % pour le trimestre, contre 42,7 % pour le trimestre de l'année précédente.

Frais de vente, généraux et administratifs. Les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 2,1 M\$, soit 23,1 %, pour atteindre 11,2 M\$ au cours du trimestre par rapport au trimestre de l'année précédente. En excluant l'impact des coûts de mise en œuvre et de configuration des logiciels et l'impact des subventions salariales et locatives reçues l'année précédente dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, les frais de vente, généraux et administratifs ajustés ont diminué de 0,1 M\$, soit 1,0 %, pour s'établir à 9,9 M\$ au cours du trimestre, principalement en raison de la diminution de l'amortissement, des dépenses de marketing et des frais de carte de crédit, une diminution partiellement atténuée par une augmentation des dépenses permanentes en TI, alors que nous poursuivons la transformation vers une organisation

omnicanal. Les frais de vente, généraux et administratifs ajustés, exprimés en pourcentage des ventes du trimestre, ont augmenté à 65,0 %, contre 53,5 % au trimestre de l'année précédente.

Activités liées au plan de restructuration, montant net. Le montant net des activités liées au plan de restructuration était de néant pour le trimestre clos le 30 juillet 2022, comparativement à un gain de 75,6 M\$ pour le trimestre de l'année précédente.

Résultats (perte) d'exploitation. La perte d'exploitation au cours du trimestre s'est élevée à 4,7 M\$, contre un bénéfice de 74,5 M\$ au trimestre de l'année précédente. En excluant l'impact du plan de restructuration, net, les subventions salariales et locatives reçues du gouvernement canadien dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, et les coûts de mise en œuvre des logiciels, la perte d'exploitation ajustée s'est élevée à 3,4 M\$ au cours du trimestre, contre une perte d'exploitation ajustée de 2,0 M\$ au cours du trimestre de l'année précédente. La diminution des résultats d'exploitation s'explique par la baisse des ventes qui a entraîné la diminution de la marge brute de 1,5 M\$.

Charges financières. Les charges financières se sont élevées à 167 000 \$ pour le trimestre clos le 30 juillet 2022 et se comparent défavorablement à celles de l'année précédente, principalement en raison des intérêts débiteurs sur les droits d'utilisation de l'actif.

Revenus financiers. Le revenu financier de 77 000 \$ provient principalement des intérêts sur l'encaisse et a légèrement augmenté par rapport au trimestre de l'année précédente.

Bénéfice net (perte nette). La perte nette s'est élevée à 4,8 M\$ pour le trimestre, contre un bénéfice net de 75,5 M\$ pour le trimestre de l'année précédente. La perte nette ajustée, qui exclut l'impact des activités du plan de restructuration, net, les subventions salariales et locatives reçues du gouvernement canadien dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, les coûts de mise en œuvre des logiciels et le recouvrement des impôts sur le revenu, s'est élevée à 3,5 M\$, contre une perte nette ajustée de 2,0 M\$ au trimestre de l'année précédente.

Bénéfice (perte) entièrement dilué(e) par action ordinaire. La perte entièrement diluée par action ordinaire s'est élevée à (0,18 \$) pour le trimestre, contre un bénéfice entièrement dilué par action ordinaire de 2,75 \$ pour le trimestre de l'année précédente. La perte ajustée entièrement diluée par action ordinaire s'est élevée à (0,13 \$) au trimestre terminé le 30 juillet 2022, contre un bénéfice ajusté entièrement dilué par action ordinaire de 0,07 \$ au trimestre de l'année précédente.

BAIIA et BAIIA ajusté. Le BAIIA, qui exclut les éléments sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments de la période actuelle et des périodes antérieures, a été négatif de 3,9 M\$ pour le trimestre, comparativement à un résultat positif de 75,5 M\$ pour le trimestre de l'année précédente, soit une diminution de 79,4 M\$ par rapport au trimestre de l'année précédente. La diminution du BAIIA ajusté de 1,5 M\$ s'explique par la baisse des ventes, qui a entraîné une diminution du bénéfice brut de 1,5 M\$.

Liquidités et ressources en capital

Au 30 juillet 2022, nous disposions d'une trésorerie de 19,0 M\$ détenue par les grandes institutions financières canadiennes.

Le fonds de roulement s'élevait à 37,3 M\$ au 30 juillet 2022, comparativement à 43,4 M\$ au 29 janvier 2022. La diminution de 6,1 M\$ du fonds de roulement s'explique par une diminution de l'actif à court terme de 6,6 M\$, qui a été partiellement atténuée par une diminution du passif à court terme de 0,5 M\$.

Nos besoins en fonds de roulement concernent l'achat de stocks, le paiement des salaires et d'autres coûts d'exploitation, notamment l'achat de logiciels et les coûts de mise en œuvre. Nos besoins en fonds de roulement fluctuent au cours de l'année, augmentant au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, car nous prenons en charge des quantités croissantes de stocks en prévision de notre saison de vente maximale au cours du quatrième trimestre de l'exercice. Nous finançons nos besoins en matière d'exploitation, de capital et de fonds de roulement à l'aide d'une combinaison de trésorerie et de liquidités provenant des activités d'exploitation.

Le 23 août 2022, une marge de crédit renouvelable sur demande auprès de la Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») a été établie pour une somme de 15,0 M\$, moins une réserve de 0,5 M\$ pour des cartes de crédit en fonction des soldes admissibles des comptes clients et des stocks et sous réserve du respect des engagements financiers. La marge de crédit portera intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % et sera d'une durée de trois ans, renouvelable annuellement au gré du prêteur. De plus, Investissement Québec a fourni une garantie en ce qui concerne les pertes sur prêts en vertu de son « Programme de pertes sur prêts », garantissant le remboursement de 50 % de toute perte encourue par la Banque relativement au recouvrement des dettes en vertu de la marge de crédit.

Au 30 juillet 2022, la Société avait des engagements financiers liés à l'achat de biens et de services qui sont exécutoires et qui lient légalement la Société s'élevant à 7,6 M\$, déduction faite de 719 000 \$ d'avances, qui devraient être acquittés dans un délai de 12 mois.

Données financières consolidées résumées

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information relative aux montants par action)

¹ Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse.

Utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des mesures financières « non conformes aux IFRS », en ce qui concerne notamment 1) le BAIIA et le BAIIA ajusté, 2) le bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e), 3) les frais de vente, généraux et administratifs ajustés, 4) le bénéfice (perte) net(te) ajusté(e), 5) le bénéfice (perte) entièrement dilué(e) ajusté(e) par action ordinaire, et 6) les frais de vente, généraux et administratifs ajustés en pourcentage des ventes. Ces mesures financières non conformes aux IFRS, ne sont pas définies par les IFRS et peuvent différer des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous croyons que ces mesures financières non conformes aux IFRS fournissent aux investisseurs avertis des renseignements utiles sur nos activités passées. Nous présentons ces mesures financières non conformes aux IFRS comme des mesures supplémentaires du rendement parce que nous croyons qu'elles facilitent l'évaluation comparative de notre rendement d'exploitation par rapport à ce rendement présenté selon les IFRS, tout en isolant les incidences de certains éléments qui varient d'une période à une autre, mais non en remplacement des mesures financières selon les IFRS.

Pour un rapprochement avec les mesures financières IFRS, veuillez consulter la rubrique portant sur les mesures financières non conformes aux IFRS du rapport de gestion de notre formulaire 10-Q.

Note

Le présent communiqué doit être lu conjointement avec le rapport de gestion de la Société, qui sera déposé par celle-ci auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, au www.sedar.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, au www.sec.gov. Il sera également disponible dans la section Relations avec les investisseurs du site web de la Société, au www.davidstea.com/ca_fr.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse comprend des énoncés, incluant des énoncés exprimés par les dirigeants de la Société, qui expriment nos opinions, attentes, croyances, plans ou hypothèses concernant des événements anticipés ou des résultats futurs, et il existe, ou peut être considéré comme existant, des « énoncés prospectifs » au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995 (la « Loi »). Les mises en garde suivantes sont faites conformément aux dispositions de la loi et dans l'intention d'obtenir les avantages des dispositions de la « sphère de sécurité » de la loi. Ces déclarations prospectives peuvent généralement être repérées par l'utilisation d'une terminologie prospective, par exemple les termes « croit », « s'attend à », « peut », « fera », « devrait », « approximativement », « a l'intention », « planifie », « estime » ou « anticipe » ou, dans chaque cas, leur forme négative ou d'autres variations ou une terminologie comparable. Ces déclarations prospectives comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques et incluent des déclarations concernant nos intentions, nos croyances ou nos attentes actuelles concernant, entre autres, notre stratégie de transition vers le commerce électronique et les ventes en gros, les ventes futures au moyen de nos canaux de commerce électronique et de vente en gros, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités et nos perspectives, et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'environnement macroéconomique mondial.

Bien que nous estimions que ces opinions et attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives comportent intrinsèquement une part d'incertitudes et relèvent forcément d'hypothèses à notre sujet, compte tenu des facteurs de risque abordés dans la partie I, « Point 1 A. Facteurs de risque » dans notre rapport annuel par le formulaire 10-K pour notre exercice financier s'étant terminé le 29 janvier 2022, déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2022, qui pourraient avoir une incidence importante sur notre activité, notre situation financière ou nos résultats futurs.

Information sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique sur les résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022 est prévue pour le 13 septembre 2022, à 16 h 30, heure de l'Est. La conférence téléphonique sera transmise en webdiffusion, et il sera possible d'y accéder dans la section « Investisseurs » du site web de la Société, à ir.davidstea.com/fr. La webdiffusion sera archivée en ligne deux heures après la fin de la conférence et sera disponible pendant un an.

À propos de Les Thés DAVIDsTEA

Les Thés DAVIDsTEA offrent une sélection de marques spécialisées de thés en vrac exclusifs de haute qualité, de thés préemballés, de sachets de thé, d'accessoires et de cadeaux liés au thé, par l'intermédiaire de sa plateforme de commerce électronique, au www.davidstea.com/ca_fr, du marché Amazon, de ses clients grossistes qui comprennent plus de 3 800 épiceries et pharmacies, et de 18 magasins canadiens appartenant à la Société. Nous offrons principalement des mélanges de thé exclusifs aux Thés DAVIDsTEA, ainsi que des thés et des herbes traditionnels d'origine unique. Notre passion et notre connaissance du thé imprègnent notre culture et prennent racine dans notre désir d'explorer le goût, les bienfaits pour la santé

et le style de vie du thé. En mettant l'accent sur des saveurs novatrices, des ingrédients axés sur le bien-être et le thé biologique, la Société lance des « collections » saisonnières qui visent à rendre le thé accessible et attrayant pour tous. Le siège social de la Société est établi à Montréal, au Canada.

Personne-ressource pour les investisseurs

Maison Brison Communications

Pierre Boucher

514 731-0000

investors@davidstea.com

Personne-ressource pour les médias

PELICAN PR

Lyla Radmanovich

514 845-8763

media@rppelican.ca